



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des agriculteurs

Question au Gouvernement n° 2255

Texte de la question

SITUATION DES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ; j'y associe mon collègue Gérard Menuel.

En ce moment même, comme partout en France, place de l'Hôtel de ville à Troyes, des agriculteurs manifestent. Ils sont en colère et ils ont raison.

Oui, ils ont raison, monsieur le ministre, parce que les signaux qui leur sont envoyés par votre gouvernement sont plus négatifs les uns que les autres, et ils n'en peuvent plus.

Au printemps, l'ordonnance du 25 avril sur la coopération agricole, prévue dans le cadre de la loi EGALIM, a mis à mal les coopératives et l'ensemble des fournisseurs de la profession, suscitant l'inquiétude des agriculteurs.

M. Marc Le Fur. Eh oui !

Mme Valérie Bazin-Malgras. Cet été, ils ont subi le vote du CETA, leur imposant une concurrence déloyale avec des produits ne satisfaisant pas nos exigences sanitaires, alors que, dans le même temps, on leur demande d'évoluer vers une agriculture biologique et durable.

M. Maxime Minot. Allez !

Mme Valérie Bazin-Malgras. Depuis la rentrée, ils s'inquiètent des zones de non-traitement, les ZNT : 5 mètres, 10 mètres, 100 mètres, qui dit mieux ?

Les agriculteurs ne sont pas des pollueurs. Ils ne veulent pas des ZNT. Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de loi de finances prévoit une baisse du budget des chambres d'agriculture, qui pourtant accompagnent les évolutions du monde agricole. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Toutes ces mesures sont d'autant plus difficiles à supporter pour les agriculteurs qu'ils subissent les conséquences de la sécheresse et des intempéries de cet été.

Monsieur le ministre, cette situation n'est plus tenable. La pression qui est exercée sur les agriculteurs est mortifère : 20 % d'entre eux ne peuvent pas se verser de salaire et 30 % touchent moins de 350 euros par mois. Les faillites et les suicides se multiplient, et vous le savez !

Alors, monsieur le ministre, quand allez-vous entendre la détresse du monde agricole ? Quand allez-vous cesser de malmenier nos agriculteurs, qui ont l'amour du métier, qui nourrissent la France et dont nous avons tant besoin ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Maxime Minot. Et du CETA !

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, vous avez raison : il ne faut pas malmenier les agriculteurs et notre agriculture. C'est pourquoi nous devons sans cesse condamner les intrusions dans les élevages, sans cesse condamner les actes qui mettent à mal notre agriculture, sans cesse condamner les citoyens qui montrent du doigt les agriculteurs en les traitant de « pollueurs » et « d'empoisonneurs ». (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Ils ne sont rien de cela !

Oui, madame la députée, aujourd'hui, l'agriculture souffre, parce que les agriculteurs souffrent, et pour trois raisons. La première, c'est le dénigrement, et vous l'avez évoquée. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Maxime Minot. Pipeau !

M. Didier Guillaume, ministre. La deuxième raison, et ce n'est quand même pas la faute du Gouvernement, c'est la sécheresse qui frappe l'agriculture pour la deuxième année. Nous y avons répondu, en accord avec les organisations professionnelles agricoles, comme je l'ai indiqué tout à l'heure en réponse à la question de M. Dufrène.

La troisième raison, c'est la souffrance des agriculteurs, qui n'ont pas les moyens de vivre parce qu'ils n'ont pas de revenus.

M. Éric Straumann. Le CETA va arranger tout ça ! Ça va aller mieux !

M. Didier Guillaume, ministre. Nous devons donc pousser jusqu'au bout la loi EGALIM et les états généraux de l'alimentation pour faire en sorte que demain, après les prochaines négociations, les agriculteurs puissent vivre de leur travail. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, et sur quelques bancs LR.* – M. Yannick Favennec Becot applaudit.)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Beaucoup de paroles et peu d'action, monsieur le ministre ! Chaussez vos bottes, quittez la rue de Varenne et venez dans les territoires rencontrer...

M. le président. Merci, madame la députée.

La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Je vous remercie, madame la députée, pour votre réplique fort démagogique, qui apporte beaucoup au débat ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM – Vives protestations sur les bancs du groupe LR.*) De toute évidence, c'est ce genre d'attitude qui permettra aux agriculteurs de vivre mieux ! Vous, vous tenez ici de belles paroles. Nous, nous sommes dans les actes ! (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Vous, vous faites peur à tout le monde. Nous, nous répondons à la détresse des agriculteurs ! (*Plusieurs députés du groupe LR pointent leur pouce vers le bas.*)

Je dois recevoir tout à l'heure les organisations professionnelles agricoles et je leur dirai exactement ce que nous faisons ! Plus de revenu, plus de réponses conjoncturelles, plus de moyens pour les agriculteurs ! *(De nombreux députés des groupes LREM et MODEM se lèvent et applaudissent.)*

Vous savez, madame la députée, l'agriculture, il y a ceux qui en parlent, il y a ceux qui l'aiment et il y a ceux qui lui répondent. Nous, nous lui répondons ! *(Exclamations sur de nombreux bancs.)*

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît, un peu de silence pour la question suivante.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2255

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2019](#)